

Titre Professionnel

Chef d'Équipe en Aménagement Finitions (Niveau 4)

Préqualification & Qualification

Publication JO/BO : 19/03/24
CERTIFICATEUR : Ministère du travail
du plein emploi & de l'insertion

RNCP38751

PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE - ACTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
Financement de l'opération par la Région Réunion et par le PACTE Régional d'Investissement dans les compétences (PACTE)



PLAN
D'INVESTISSEMENT
DANS LES COMPÉTENCES



Le métier

Le chef d'équipe aménagement finitions est un ouvrier hautement qualifié de spécialité sur les métiers de plaquiste, de plâtrier traditionnel, de peintre en bâtiment, de façadier peintre-iteiste, de solier moquettiste ou de carreleur-chapiste qui, en complément à ses activités de compagnon professionnel, assure le premier niveau d'encadrement de chantier d'une équipe de deux à huit ouvriers. Dans la limite de ses responsabilités, du cadre de réglementation et des procédures internes à l'entreprise, il encadre son équipe pour la réalisation d'ouvrages de sa spécialité. L'emploi de chef d'équipe s'articule autour de deux fonctions : la première, "technique", est orientée vers la réalisation d'ouvrage. La seconde, "managériale", est tournée vers la communication et l'animation de l'équipe.

Le chef d'équipe AF organise sur chantier le travail qu'il réalise quotidiennement avec son équipe et ponctuellement peut se faire au siège de l'entreprise. Il exploite les informations des documents d'exécution des travaux pour planifier l'activité journalière et quantifier les besoins en main-d'œuvre, matériel, et matériaux. Il participe à la réalisation des travaux et accomplit les tâches les plus délicates de son métier, en prenant en compte les critères liés à la démarche QSE et RSE. Il assure la gestion des interfaces techniques avec les autres lots. Il veille à la bonne application des réglementations sur la gestion des déchets et selon les marchés gère le réemploi des matériaux.

Dans ses fonctions managériales, le chef d'équipe AF transmet aux ouvriers les consignes de la hiérarchie, et explique les tâches, leur déroulement, et donne les délais pour réaliser les travaux. Il s'assure de la compréhension des consignes en utilisant un langage technique adapté et fédère les ouvriers à la recherche d'efficacité dans la réalisation des ouvrages. Il reporte à sa hiérarchie les événements marquants de la journée de travail.

Le chef d'équipe en aménagement finitions intervient sur des chantiers de construction neuve ou en rénovation ou réhabilitation, à l'intérieur de locaux clos et couverts, ou à l'extérieur pour les activités sur les façades. Il exerce son métier de premier encadrant de chantier sous la responsabilité de son hiérarchique et dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Environnement de travail

- Entreprises artisanales et Petites & Moyennes entreprises du second œuvre intervenant dans le domaine de l'aménagement- finitions
- Entreprises de travail temporaire
- Services d'entretien de sociétés et de services publics

Métiers visés

- Chef d'équipe plâtrier,
- Chef d'équipe plaquiste
- Chef d'équipe peintre
- Chef d'équipe façadier-peintre



Prérequis

- Niveau 3 (CAP/BEP) acquis dans le secteur du BTP ou expérience de 2 ans dans le domaine de l'aménagement-finitions ou niveau 4 (BAC) en filière professionnelle, technique ou général
- Motivation à manager des équipes de chantier
- Bonne expression écrite et orale



Public visé

- Demandeur d'emploi
- Reconversion professionnelle
- Avoir un niveau inférieur au BAC ou BAC non obtenu



Modalités pédagogiques

- 32h / semaine
- 4 journées en centre
- 1 matinée en distanciel synchrone (visio)
- Périodes de stage en entreprise
- Accompagnement personnalisé individuel et/ou collectif



Méthodes mobilisées

- Apport théorique
- Etudes de cas
- Exercices pratiques
- Mises en situation
- Pédagogie active
- Chantier école



PLAN
D'INVESTISSEMENT
DANS LES COMPÉTENCES



Programme de la formation

Pré- Qualification :

Socle 1 : Identifier le secteur d'activité et les métiers de la filière

Socle 2 : Communiquer en français

Socle 3 : Utiliser les règles de base de calcul et du raisonnement mathématique

Socle 4 : Utiliser les techniques usuelles de l'information et de la communication numérique

Socle 5 : Connaissances techniques de base liées au métier

Socle 6 : Développer ses compétences comportementales en lien avec le métier

Socle 7 : Développer ses savoir-être professionnels et son employabilité

Socle 8 : Mixité

Qualification :

Activité Type I : Coordonner les travaux de son équipe dans sa spécialité en aménagement - finitions

Compétences

- Organiser le travail quotidien de l'équipe sur un chantier d'aménagement finitions
- Accompagner et contrôler l'exécution des travaux de sa spécialité
- Réaliser le bilan de la production journalière de l'équipe

Activité Type II : Mener son équipe sur un chantier de bâtiment

Compétences

- Communiquer avec son équipe et sa hiérarchie
- Animer son équipe

Compétences Transversales

- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail
- Intégrer les principes de développement durable dans son travail

Modules Techniques

- Ouvrages en plaques de plâtre avec ou sans isolation
- Les peintures et revêtements muraux collés
- Les revêtements de sols
- Les travaux de façades

Autres Modules

- Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Habilitation Électrique (H0B0)
- Travail en hauteur

• Pré qualification :

400h en centre de formation
140h d'immersion en entreprise

• Qualification :

385h en centre de formation
35h de stage en entreprise



Dates

• Pré qualification :

1^{er} trimestre 2025

• Qualification :

En fin de préqualification, si pas de préqualification alors 1^{er} trimestre 2025



Conditions tarifaire

Les frais pédagogiques de la formation sont pris en charge par la Région et le dispositif PACTE. Cependant, l'apprenant continuera de percevoir ses allocations (France Travail, ASP, etc.) tout au long de la durée de la formation.



Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation est de 1,5 mois avant son démarrage, afin de permettre la préparation et le traitement complet du dossier d'inscription.



Accessibilité aux PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour nous permettre d'adapter votre parcours.

Renseignez vous auprès de notre

Georgia BRASIER

06.93.99.87.33

Suivez nous



Document mis à jour le 16/01/2025





PLAN
D'INVESTISSEMENT
DANS LES COMPÉTENCES



Modalité d'accès à la formation

- Informations collectives
- Entretiens individuels
- Tests des prérequis
- Diagnostique et positionnement en début d'action pour co-construire le parcours individualisé

Modalités d'évaluation

- Évaluation formative des savoirs et savoir-faire en cours de formation et à l'issue des séquences
- Évaluation sommative en cours de formation qui concourent à évaluer les compétences constitutives des activités. Les évaluations en cours de formation s'appuient sur des situations de formation propices à l'évaluation des compétences tout au long du parcours de formation

Modalités de certification

- **Mise en situation professionnelle :** à partir d'un dossier comprenant les éléments d'un projet de réalisation d'un bâtiment qui lui est remis, le candidat doit répondre par écrit aux questions portant sur une ou des étude(s) de cas
- **Entretien technique :** cet entretien est réalisé après la mise en situation professionnelle, il comprend deux phases ; dans un premier temps le candidat argumente oralement en répondant au jury sur des points ciblés de sa production issue de la mise en situation professionnelle ; dans un second temps, le candidat répond aux questions du jury en matière de management des équipes de production
- **Entretien final** et questionnement du jury à partir du dossier professionnel réalisé en amont par la candidat

Passerelles du dispositif :

- Absence de passerelles et d'équivalences

Taux de réussite : 58.33%

Taux de réussite en VAE : N/A

Taux d'insertion à 6 mois : N/A

Taux de poursuite d'étude : N/A

Taux d'interruption : N/A

Nombre de stagiaire : 6

Nombre d'apprentis présents à

l'examen : 5

Taux de satisfaction : 49,35%

Mise à disposition des différents
indicateurs sur le site

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>



Information mixité

Pour simplifier la lecture et alléger le texte, ce document a été rédigé en utilisant le genre masculin. Nous encourageons tous les lecteurs, quelle que soit leur identité de genre, à se sentir inclus et concernés par le contenu de ce document.



contact



contact@neovrd.re

0693 39 78 48

Angéline POULLAIN

Directrice exécutive

06.93.39.47.98

Sylvie LEBOCY

Responsable Pédagogique

06.93.22.56.09

Georgia BRASIER

Coordinatrice Pédagogique

06.93.99.87.33

Diane OZGA-MILLERIOUX

Assistante RH

rh@alef.re

